

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 19 (1868)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Annonces

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tiers aient jamais été établis d'une manière générale, les adjoints, qui manquaient de connaissances théoriques et pratiques dans la partie, ne fonctionnèrent que peu de temps; le premier inspecteur forestier donna sa démission au bout de quelques années, et son successeur fut bientôt mis hors d'activité. Depuis une série d'années il ne se fait rien du tout dans le canton pour l'amélioration de l'économie forestière, quoique l'état des forêts soit de nature à inspirer plus d'inquiétudes que dans tout le reste de la Suisse. Puisse le conseil d'état se mettre bientôt à l'oeuvre sérieusement, et trouver de bons employés pour exécuter les améliorations les plus indispensables!

---

## ANNONCES.

Le sartage des taillis (Hackwaldwirtschaft), études physiques et économiques sur application de cet aménagement aux taillis de chênes à écorce par le doct. Strohecker 2<sup>e</sup> édit., Munich chez Lindauer, 1867.

M. le professeur Fraas s'exprime sur cet ouvrage comme suit:

Ce petit livre, divisé en deux parties, décrit et explique l'association des cultures agricoles avec les taillis à écorce connue sous le nom de sartage. Il est d'un grand intérêt non seulement pour les forestiers et les agriculteurs, mais aussi pour les naturalistes et chimistes qui étudient la nutrition des plantes. L'auteur énumère lui-même à la fin de la brochure les principes théoriques qui lui sont propres. Pour en montrer l'importance il suffit de citer les suivants: l'hypothèse de l'apport d'acide phosphorique dans les terres cultivées au moyen de l'hydrogène phosphoré des marais; la théorie que les matières nutritives ne seraient absorbées jusqu'à un certain degré par les plantes qu'en raison inverse de leur abondance; la relation entre la formation de l'acide tannique et de l'acide humique; enfin la doctrine de la substitution phyto-chimique, qui a déjà fait bien du bruit et celle de l'anamorphose par suite du manque d'acide phosphorique dans le sol nourricier.

Ces doctrines sont bien hypothétiques; mais les hypothèses sont si habilement imaginées et justifiées avec tant de talent,

qu'on ne peut les juger à la légère, comme plusieurs chimistes l'ont essayé dernièrement. Ce qui nous a plu surtout c'est de voir l'auteur signaler l'action dissolvante du genêt et de la bruyère sur les sols de sable quartzeux. Nous avons eu dernièrement l'occasion de revendiquer la même propriété pour le pin et le frêne, et d'en recommander l'application à la place de l'emploi des engrains minéraux; nous ne savions pas qu'on pût en dire autant du chêne. Quoiqu'il en soit nous approuvons la conclusion, qui est que les exploitations agricoles temporaires ne se justifient pas dans les taillis à écorce.

---

On peut se procurer dès aujourd'hui chez le soussigné des  
**rubans à mesurer**

à l'usage des géomètres forestiers et des marchands de bois, construits d'après le système de M. le professeur Landolt.

Prix : avec capsule fr. 5

sans capsule fr. 3 net.

**Th. Ernst,**

opticien et mécanicien à Zurich.

---

**64 médailles, patentes et prix**

obtenus en Allemagne, en France, en Angleterre, etc.

**les frères Dittmar**

fabricants de coutellerie à Heilbronn, recommandent leurs articles : **instruments tranchants pour les cultures forestières,**

*cisailles pour les éclaircies, scies,*

**serpes et perçoirs pour le repiquage**

*et nombre d'autres*

**instruments forestiers,**

*en outre:*

*rasoirs pour toutes les barbes, cuirs à rasoirs,*

**couteaux et fourchettes de table et de dessert,**

*couteaux de poche et canifs, ciseaux, etc.*

**Prix courant illustré gratis.**

---